

cliquez sur les pages pour agrandir



Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Feugarolles, le 24 mai 2012

Monsieur le Président de la République,

Après avoir sollicité les suffrages de vos concitoyens, vous avez été élu pour les représenter au plus haut niveau de l'État en tant que Président de la République française.

À ce titre, nous vous présentons nos vœux de réussite lors de votre mandat.

Pour nous présenter, nous sommes un regroupement de 12 associations du Lot-et-Garonne sous le nom de « Coordination 47 pour le réaménagement des voies existantes ».

**Nous défendons la modernisation de la ligne actuelle Bordeaux-Toulouse pour faire circuler des TGV à une vitesse de 200 à 220 km/h, projet alternatif à la création d'une Ligne à Grande Vitesse du projet GPSO.**

Nous affirmons que ce projet de création d'une LGV est inutile, ruineux et destructeur pour notre environnement humain et naturel.

**Nous affirmons et pouvons démontrer que :**

- les coûts sont sous-estimés
- le trafic induit par la LGV est surestimé
- le report modal est surestimé
- les temps de trajet de la ligne réaménagée sont sous-estimés
- le taux de rentabilité socio-économique est inférieur au minima prévu par l'État
- les retombées économiques ne sont pas démontrées
- l'article 1 du Grenelle de l'environnement n'est pas appliqué
- le coût et le financement de ce projet est contraire à l'article 4 du décret du 5 mai 1997 relatif aux missions et aux statuts de RFF.

**Nous affirmons :**

- Que la ligne n'est pas saturée  
Confirmation dans l'étude n° 007450/01 du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable de mai 2011 :

*« Il en va tout autrement pour la ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse qui **ne vise pas à résoudre des problèmes de capacité** sur cet axe mais à permettre principalement un report modal de l'avion vers le fer pour la desserte de Toulouse selon un schéma désormais bien connu pour le développement du réseau ferroviaire français à grande vitesse. » (Page 66/91)*



**Nous affirmons :**

Tenir à votre disposition une étude indépendante sur la modernisation de la ligne actuelle Bordeaux-Toulouse réalisée par le cabinet CERCL pour le compte de l'association d'élus du Lot-et-Garonne ALternative LGV conforme à l'article 1 du Grenelle de l'environnement :

*« Art. 1 : Pour les décisions publiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'environnement, les procédures de décision seront révisées pour privilégier les solutions respectueuses de l'environnement, en apportant la preuve qu'une décision alternative plus favorable à l'environnement est impossible à un coût raisonnable. »*

**Nous affirmons :**

Que le projet alternatif de modernisation des lignes existantes est possible grâce aux nouvelles techniques, socio-économiquement rentable, nécessaire pour le développement de l'économie locale, nécessaire pour la sécurité en faisant de la ligne Bordeaux-Toulouse une ligne test en supprimant tous les passages à niveau, nécessaire pour les déplacements des citoyens, respectueux de l'environnement humain et naturel et raisonnable pour l'équilibre financier de nos collectivités.

**Nous affirmons :**

❖ **Suivre les directives de rapports d'État préconisant de donner la priorité à la modernisation du réseau actuel :**

- Audit de l'école polytechnique de Lausanne de septembre 2005
- Le rapport du Conseil d'Analyse Économique de 2007
- Le rapport de la Cour des Comptes de 2008
- Le rapport de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale du 18/05/2011
- Le rapport de la Commission économique du Sénat du 08/06/2011.
- Le SNIT dans sa version d'octobre 2011
- Le rapport du CESE de février 2012

❖ **Respecter les conclusions des Assises du Ferroviaire (Communiqué de presse du 15 décembre 2011).**

*« Dans le cadre de la grande mutation de ce secteur, et à l'issue des « Assises du Ferroviaire » qui se clôturent aujourd'hui, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Thierry MARIANI, ministre des Transports, annoncent les mesures retenues par le Gouvernement :*

- *Donner une priorité absolue à l'entretien et à la rénovation du réseau et poursuivre l'effort sans précédent entrepris par le Gouvernement sur le réseau ferré national.*
- *Engager une hiérarchisation dans le temps des grands projets ferroviaires figurant au SNIT, compatible avec les contraintes à court et moyen terme des finances publiques. »*

❖ **Respecter les engagements auprès des Français :**

Votre conseiller en transport, Roland Ries, sénateur-maire de Strasbourg et président du Gart (Groupement des autorités régulatrices de transport) a en effet présenté le 15 février 2012, lors d'un point presse au Sénat les 10 propositions du candidat socialiste dans le domaine du transport.



*« Les projets de LGV en cours (LGV Est, Tours-Bordeaux, Bretagne-Pays de la Loire ndlr) seront honorés, mais aussi les 1000 kilomètres par an de voies ferrées à moderniser. Quant aux nouveaux projets de LGV, il faudra analyser quelle est leur utilité sociale. » (Extrait)*

Nous avons bien retenu que les dix propositions prennent acte des impasses budgétaires dans ce secteur : « La dette de RFF [Réseau Ferré de France], actuellement de 34 milliards d'euros, atteindra 61 milliards en 2025 lorsque les quatre projets actuels de TGV (Tours-Bordeaux, ligne Bretagne – Pays-de-Loire, 2<sup>e</sup> phase de la ligne Est-Europe et le contournement de Nîmes et Montpellier) seront achevés. Lors de vos engagements vis-à-vis des Français pendant votre campagne, vous avez, à de nombreuses reprises, affirmé que toutes vos propositions seraient tenues lors du quinquennat contrairement à votre prédécesseur.

Dans ce contexte, la Coordination 47, vous demande :

- Un rendez-vous avec vos services pour vous présenter notre argumentaire et l'étude indépendante CERL et ainsi développer nos propositions.
- D'appliquer les décisions prises lors des conclusions des Assises du Ferroviaire.
- De stopper les études en cours sur la LGV Bordeaux-Toulouse.
- De prendre en compte l'étude indépendante sur la modernisation de la ligne actuelle.
- D'organiser un moratoire sur l'opportunité de cette Ligne à Grande Vitesse.
- De lancer une étude sur l'utilité socio-économique de cette ligne.
- D'être associés aux études et aux décisions, dans le cadre d'une vraie concertation.

En espérant avoir retenu votre attention et que vous donnerez une suite favorable à nos requêtes,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération,

Charles D'Huyvetter  
Jacques Dousset  
pour Coordination 47

Coordination 47

Tourette

47230 Feugarolles

Ch. D'Huyvetter : 06 10 01 70 68

J. Dousset, : 06 12 71 31 11

[charles.dhuyvetter@albatros-france.fr](mailto:charles.dhuyvetter@albatros-france.fr) – [jacques.dousset@gmail.com](mailto:jacques.dousset@gmail.com)

~~Document communiqué en vertu de l'article 15, 2ème alinéa, de la Loi n° 78-17 du 6.1.1978 relative à l'accès à l'information.~~